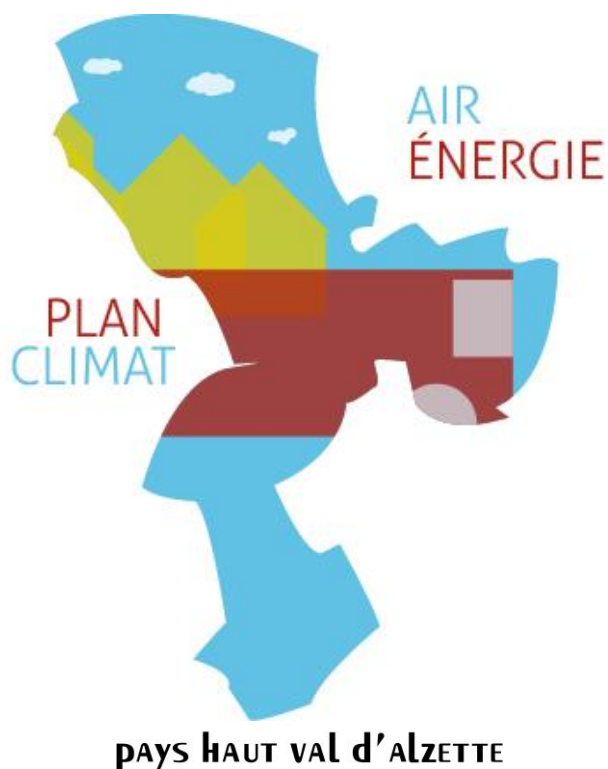




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays HAUT VAL d'ALZETTE



Plan Climat-Air-Énergie Territorial de la CCPHVA
2019-2025
Évaluation Environnementale Stratégique (EES)
Résumé non technique

AER
ALCEN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

81 avenue de la Fonderie - 57390 Audun-Le-Tiche
Tél. 03 82 53 50 01 | Fax 03 82 52 48 37 | www.ccpva.com

Elaboré par l'équipe projet de la CCPHVA

81 avenue de la Fonderie - 57390 AUDUN-LE-TICHE

Standard : 03 82 53 50 01

www.ccpvhva.com



COMMUNAUTÉ de COMMUNES
pays HAUT VAL d'ALZETTE

Avec le soutien d'AER

Bureau d'étude énergie et environnement

106, rue du Lieutenant Petit-Leroy - F-94550 Chevilly-Larue

Tél : 01 56 70 79 79 | Mail : sales@aer-alcen.com

www.aer-alcen.com

AER
ALCEN

Luc BERTIER

Pierre SAUGER



Table des matières

I.	avant-propos.....	4
II.	Organisation de l'EES	4
III.	Rappel du diagnostic et du PCAET.....	6
III.1	Diagnostic et état initial de l'environnement	6
III.2	Stratégie territoriale	8
III.3	Élaboration du programme d'action	9
IV.	Impacts des actions sur l'environnement.....	10
V.	Analyse des effets cumulés	12
V.1	Air	12
V.2	Climat et énergie	12
V.3	Eau	13
V.4	Biodiversité et milieu sensible	13
V.5	Risques et nuisances.....	13
V.6	Déchets	13
VI.	Bibliographie	14
VII.	Table des illustrations.....	14
VII.1	Figures.....	14
VII.2	Tableaux.....	14



I. AVANT-PROPOS

La stratégie du PCAET de la CCPHVA et ses objectifs ont été élaborés en adéquation avec les programmes nationaux et régionaux existants, ainsi que les documents prescripteurs définis par l'ADEME et la DREAL.

L'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) doit permettre notamment d'intégrer les considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption du PCAET en vue de promouvoir un développement durable et d'assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine. Le présent document est un résumé non technique du rapport EES de la CCPHVA (CCPHVA, 2019).

II. ORGANISATION DE L'EES

Trois grandes séquences rythment la réalisation de l'EES :

- Une séquence de diagnostic ;
- Une séquence de contribution à la construction du PCAET grâce à des itérations au regard des incidences sur l'environnement, des alternatives et des mesures d'évitement et de réduction envisagées ;
- Une séquence de finalisation basée sur l'analyse des incidences résiduelles et la restitution de la démarche en direction du public et des autorités consultées.

En pratique, la réalisation de l'EES s'est déroulée en parallèle de l'avancée du PCAET conformément aux recommandations de l'ADEME (Figure 1).

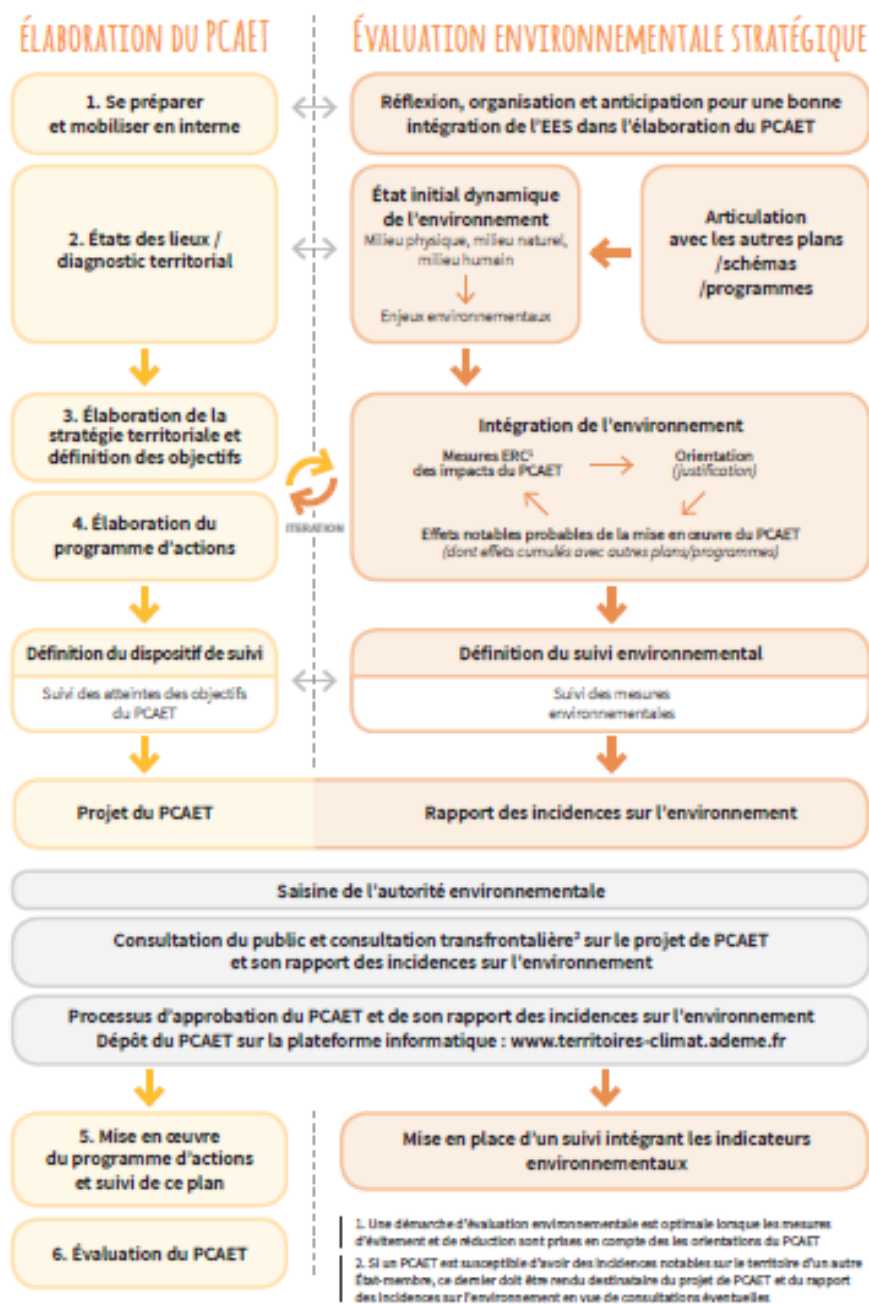


Figure 1 : Schéma d'articulation des démarches d'évaluation environnementale stratégique et d'élaboration du PCAET (ADEME, 2016)

III. RAPPEL DU DIAGNOSTIC ET DU PCAET

Le travail réalisé lors de l'élaboration du PCAET a permis :

- De réaliser un diagnostic et un état initial de l'environnement,
- De définir une stratégie territoriale en articulation avec les autres plans et programmes déjà existants et en cohérence avec les directives supraterritoriales,
- De bâtir un plan d'action, reprenant les initiatives et projets des différents acteurs du territoire et enrichi de ceux émanant des différentes consultations.

Ces différents points sont expliqués en détail dans le rapport final du PCAET et sont donc présentés ici de manière très synthétique.

III.1 Diagnostic et état initial de l'environnement

Labellisée ÉcoCité et déclarée Opération d'Intérêt National (OIN), la CCPHVA a adopté dès 2009 une politique forte en matière de développement durable. La déclinaison de cette stratégie, déjà traduite dans le cadre du Projet Stratégique Opérationnel, est portée par l'EPA Alzette-Belval mais sur les zones OIN uniquement (création de 8300 logements, 300 réhabilitations et doublement de la population d'ici 2035, aménagements respectueux de l'environnement...). La CCPHVA s'attache à harmoniser la mise en œuvre de cette stratégie sur l'ensemble de son territoire, en étant exemplaire et démonstratrice dans les actions qu'elle mène et via des outils de planification et d'évaluation forts (PLH/PLUi-H, TEPCV, Cit'ergie...).

Le territoire est caractérisé par :

- Son **passé industriel** (nombreuses friches, habitat minier, problématique de zones à dépolluer...),
- Un **dynamisme luxembourgeois qui rayonne sur la CCPHVA** induisant un renouveau du territoire par un regain de population et par la valorisation de ses atouts propres.

Le diagnostic a porté sur l'ensemble des sujets réglementaires, mais son analyse a permis d'identifier trois enjeux majeurs, pour le territoire intercommunal :

- **La maîtrise de la consommation énergétique dans le secteur résidentiel et ses émissions de gaz associées.**

Ce dernier représente 46% des consommations d'énergie finale du territoire en 2014 (1^{er} poste, avec 211,9 GWh) et 31% des émissions de GES (2^e poste, avec 31,2 ktCO2e). Il s'agit d'un enjeu majeur en raison d'un habitat vieillissant (habitat minier) qui pèse lourd sur la consommation des ménages et sur les émissions de GES.

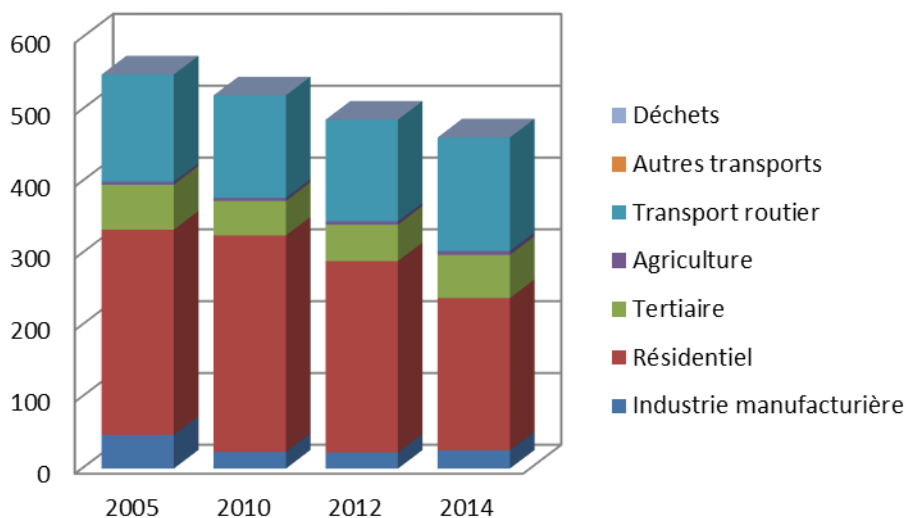


Figure 2 : Évolution de la consommation énergétique de la CCPhVA en 2014 [GWh par an] (ATMO Grand EST, 2017)

- **La consommation et la pollution croissante dans le secteur de la mobilité.**

Ce secteur est l'un des plus énergivores sur le périmètre de la communauté de communes, et le seul en augmentation notable entre 2012 et 2014. Cette tendance est amenée à se poursuivre et à s'accélérer en raison de la proximité du Luxembourg qui attire de nombreux travailleurs frontaliers.

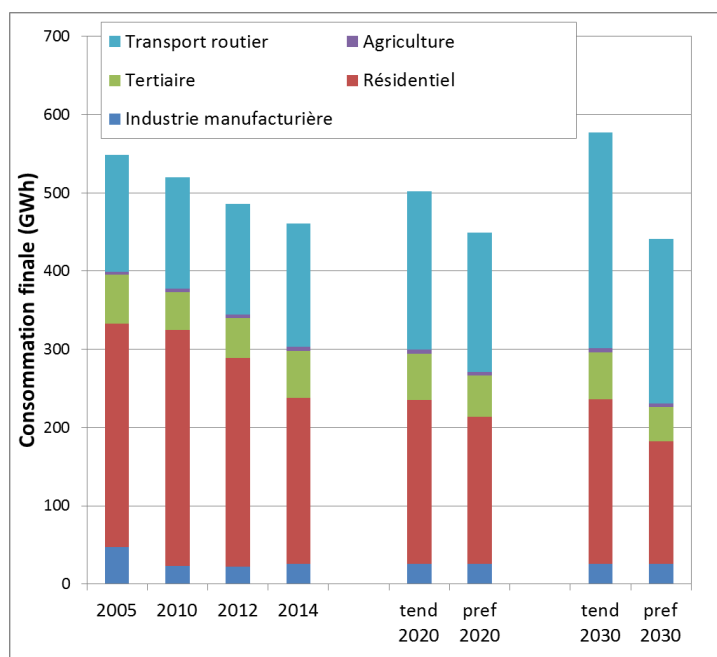


Figure 3 : Évolution des consommations aux horizons 2020 et 2030

- **La production d'énergies renouvelables.**

La CCPHVA dispose de ressources EnR intéressantes qui doivent lui permettre d'augmenter considérablement sa production.

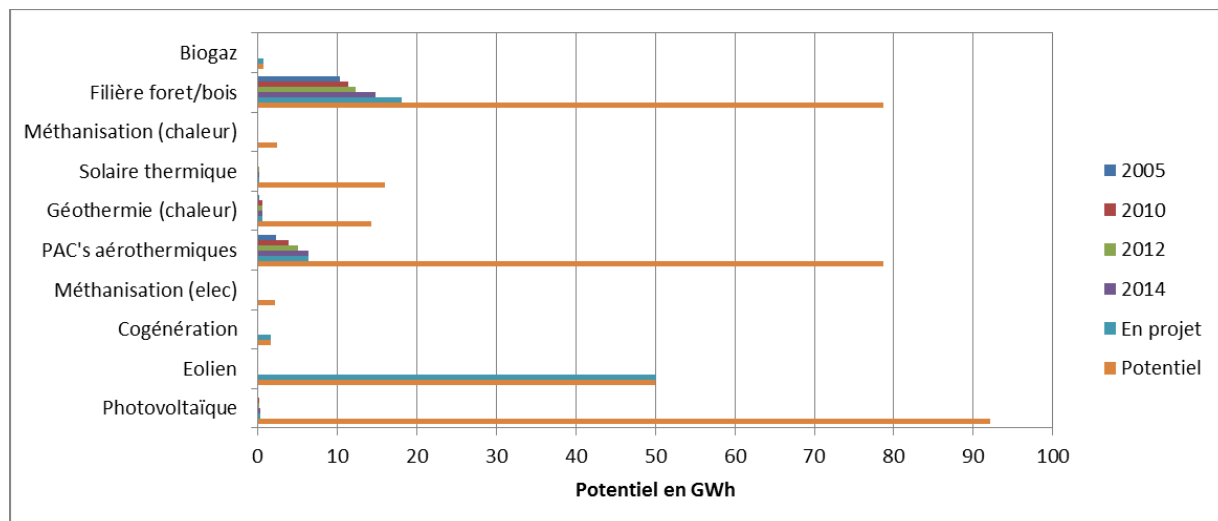


Figure 4 : Bilan des potentiels de production EnR en incluant le besoin de chaleur complété par les Pompes à chaleur et la filière bois

III.2 Stratégie territoriale

Il a été décidé d'exposer la stratégie de la CCPHVA, en privilégiant la transversalité des axes, le type d'action et le public visé, plutôt qu'en la déclinant par thématiques d'intervention (résidentiel, énergie, biodiversité...). La stratégie du PCAET est plus détaillée dans le rapport complet dédié au PCAET (CCPHVA, 2019).

Les différents axes sont :

- **Axe 1 : Un territoire d'avant-garde dans la transition énergétique** : l'objectif est de promouvoir des projets innovants, afin d'impulser une dynamique durable pour l'ensemble du territoire, de lui permettre de rayonner au niveau national et d'accompagner « en miroir » les projets du Luxembourg voisin.
- **Axe 2 : Un territoire sobre en consommations et en émissions** : il s'agit d'inscrire des actions efficaces de grande ampleur, afin de réduire grandement les consommations et les émissions polluantes.
- **Axe 3 : Un territoire d'éco-citoyens** : la CCPHVA souhaite appuyer ses citoyens dans la maîtrise de leurs impacts environnementaux et les encourager à être acteurs de la transition du territoire.
- **Axe 4 : Des collectivités exemplaires** : cet axe offre l'opportunité aux acteurs institutionnels locaux (comme les communes par exemple) de contribuer à atteindre

les objectifs fixés territorialement, par le biais d'actions ayant un impact vertueux sur leur propre fonctionnement.

En termes d'objectifs environnementaux, la CCPHVA ambitionne de stabiliser les émissions de GES et la consommation énergétique au niveau de 2014, et ce malgré la forte augmentation de la population.

Ces objectifs sont à considérer par rapport à l'augmentation de la population. Cette « stagnation » correspond en réalité à une forte baisse de la consommation par habitant (Figure 5).

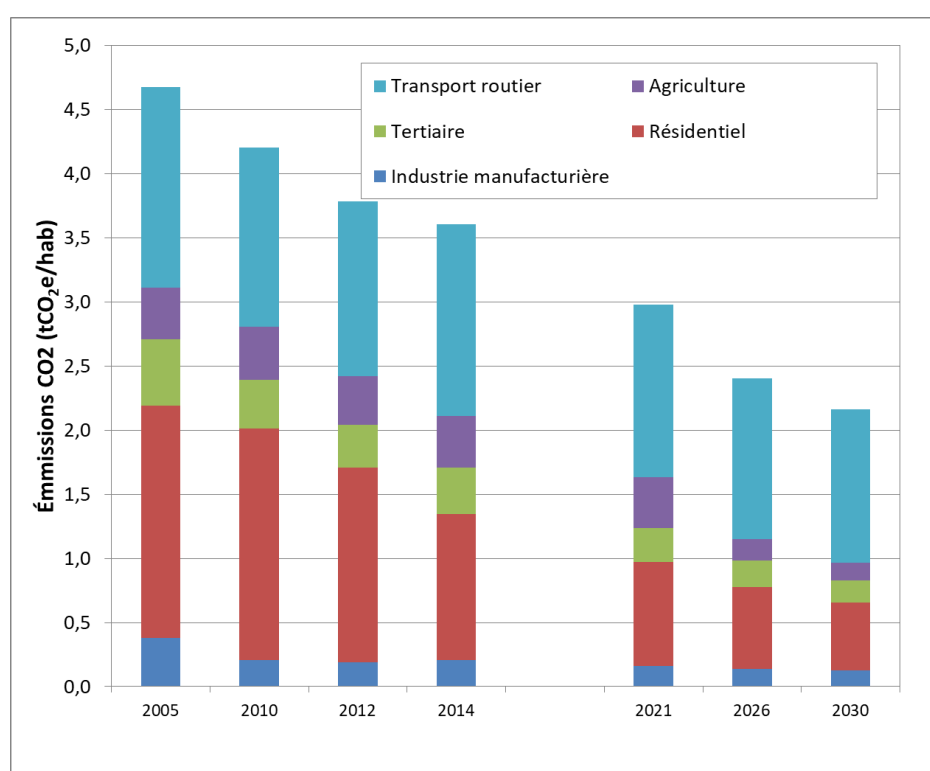



Figure 5 : Objectifs d'émissions de GES par habitant de la CCPHVA

III.3 Élaboration du programme d'action

Le programme d'action a été réalisé en regroupant les actions proposées et parfois déjà menées par les entités suivantes :

- La CCPHVA
- Les communes membres
- L'EPA Alzette-Belval
- Les associations citoyennes

A cela, s'ajoutent les actions discutées et élaborées pendant la concertation.



Les différentes actions sont classées selon leurs axes (de 1 à 4) et selon leurs thématiques (de 1 à 9) :

1. Améliorer l'efficacité énergétique
2. Développer de manière coordonnée des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
3. Augmenter la production d'énergie renouvelable
4. Valoriser le potentiel en énergie de récupération
5. Développer le stockage et optimiser la distribution d'énergie
6. Développer les territoires à énergie positive
7. Favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique
8. Limiter les émissions de gaz à effet de serre
9. Anticiper les impacts du changement climatique

IV. IMPACTS DES ACTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT.

Dans l'EES, pour chaque action, les impacts sont évalués, au moins qualitativement sur les thématiques suivantes :

- Air
- Climat
- Énergie
- Eau
- Biodiversité
- Milieux sensibles
- Risques
- Nuisances
- Déchets

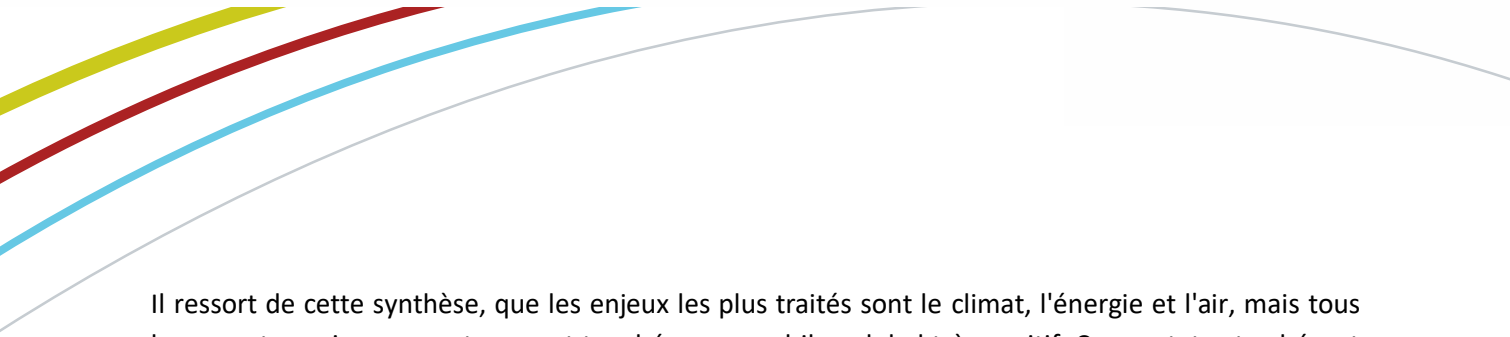
Les impacts identifiés sont présentés dans des tableaux, avec les indicateurs suivants.

- ++ : Impact positif direct de l'action,
- + : Impact positif indirect probable de l'action,
- o : Absence d'effet favorable ou défavorable de l'action sur l'enjeu environnemental associé,
- - : Risque d'impact négatif possible (nécessite un suivi ou des mesures compensatoires),
- -- : impact négatif avéré.

Dans le cas où un effet négatif est identifié, une explication étaye les mesures prises pour les réduire ou les compenser.

Code	Description	Air	Climat	Energie	Eau	Biodiversité	Milieu sensible	Risques	Nuisances	Dechets
1.1.1	Labellisation Ecoquartier des opérations d'aménagement de l'EPA	+	++	++	+	+	+	0	0	+
1.3.1	PRELUDE	+	++	++	-	0	0	-	0	++
1.3.2	METHA2	+	++	++	-	0	0	-	-	++
1.6.1	Déploiement d'une plateforme Smart City	+	++	++	0	0	0	0	0	0
2.1.1	Réduire les consommations des locaux artisanaux et commerciaux	+	++	++	0	0	0	0	0	0
2.1.2	Réhabilitation du Laboratoire	+	++	++	0	0	0	0	0	0
2.1.3	Dispositif d'aide pour les particuliers – EcoRénov'	+	++	++	0	0	0	0	0	0
2.3.1	Production d'électricité issue de l'énergie éolienne	+	++	++	0	-	0	0	-	0
2.3.2	Géothermie sur mines ennoyées	+	++	++	-	-	0	-	0	0
2.6.1	Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat	+	+	++	+	++	++	+	+	+
2.8.1	Promouvoir l'usage du vélo grâce à des stationnements dédiés	++	++	++	0	0	0	0	+	0
2.8.2	Déploiement et exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques	++	++	+	0	0	0	0	+	0
2.8.3	Incitation au changement des pratiques de mobilité	++	++	++	0	0	0	0	+	0
2.8.4	Développement du covoiturage et de services dédiés innovants	++	++	++	0	0	0	0	+	0
2.8.5	Liaison cyclable Micheville-Belval	++	++	++	0	0	0	+	+	0
2.8.6	Recrutement d'un ambassadeur de la mobilité	++	++	++	0	0	0	0	+	0
2.8.7	Hub de mobilité de Micheville	++	++	++	0	0	0	0	+	0
2.8.8	Impulsion de projets relevant de l'économie circulaire	+	+	+	0	0	0	0	0	++
3.1.1	Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	+	++	++	0	0	0	0	0	0
3.1.2	Sensibilisation et accompagnement des habitants par un Espace Info Energie (EIE)	+	++	++	+	0	0	0	0	0
3.3.1	Mise en place d'une coopérative pour une production locale d'énergie solaire	0	++	++	0	0	0	0	0	0
3.7.1	Favoriser la biodiversité via l'installation de deux grainothèques connectées	0	0	0	+	++	++	0	0	0
4.1.1	Processus d'inscription à la labellisation Cit'ergie	+	+	+	+	+	+	+	+	+
4.2.1	Création de réseaux de chaleur biomasse ou «EnR» sur le territoire de Villerupt	+	++	++	0	0	0	-	-	0
4.6.1	Mise à jour du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	0	0	0	+	+	+	+	+	++
4.6.2	Mise en œuvre d'une tarification incitative de la collecte des déchets	0	0	0	+	+	+	+	+	++
4.6.3	Plan de Développement Urbain Durable (PDUD) Aumetz	+	+	+	+	+	+	+	+	+
4.8.1	Mise en place d'une charte éco-responsable intercommunale	+	+	++	+	+	+	+	+	++
4.8.2	Amélioration de la mobilité des agents municipaux	++	++	++	0	0	0	++	0	0

Tableau 1 : Synthèse des impacts du plan d'action



Il ressort de cette synthèse, que les enjeux les plus traités sont le climat, l'énergie et l'air, mais tous les aspects environnementaux sont touchés avec un bilan global très positif. Ce constat est cohérent avec les priorités mises en avant dans la stratégie du PCAET.

Le bilan des effets cumulés est présenté dans la section suivante.

V. ANALYSE DES EFFETS CUMULÉS

Après avoir examiné l'impact de chaque action sur les différentes thématiques, il est important de considérer l'impact global par thématique, en lisant et en synthétisant les tableaux présentés dans la partie IV de façon verticale.

Cette approche permet de caractériser de façon plus précise l'impact du PCAET et d'en faire ressortir les actions les plus influentes.

V.1 Air

L'air est un enjeu important pour la CCPHVA, il est logique de constater que la plupart des actions ont un impact positif sur cette thématique (22 sur 26), et aucune négative.

La pollution de l'air étant principalement causé par le secteur de la mobilité, ce sont les actions liées à cette thématique qui ont l'impact le plus significatif.

V.2 Climat et énergie

La lutte contre le changement climatique est considérée comme étant un enjeu majeur pour la CCPHVA. Comme l'a montré le diagnostic, les problématiques majeures de la CCPHVA sont le bâti résidentiel et le transport, qui sont de loin les plus gros contributeurs en consommation énergétique et en émission de Gaz à Effet de Serre. C'est pourquoi ces deux enjeux sont présentés ici de manière conjointe.

Les actions qui impactent le plus ces catégories sont donc :

- La production d'EnR : 56 GWh/an (principalement via les 50 GWh d'énergie éolienne) mais également par des projets expérimentaux de plus petite taille. Ces projets doivent permettre d'économiser 5.7 ktCO₂/an.
- Les économies d'énergies dans le bâti : au moins 5 GWh/an d'après les actions chiffrées pour des économies d'émission de 0,74 ktCO₂/an. Ces chiffres ne prennent pas en compte les actions dont l'impact est estimé important bien que difficile à évaluer dans les faits (comme la sensibilisation aux gestes du quotidien par exemple)
- Les économies liées au carburant des véhicules (comme pour l'air) : ces chiffres n'ont pas pu être estimés précisément, à l'exception de l'action 4.8.2 qui prévoit 0,13 GWh d'économie de carburant pour 42 tCO_{2e} évités.

V.3 Eau

La protection de cette ressource est bien prise en compte, la CCPHVA ayant bien conscience qu'il s'agit d'une richesse importante du territoire, mais peu d'actions ont un effet direct sur elle. En revanche, l'impact éventuel des projets est bien intégré pour finalement éviter toute pollution ou consommation trop importante.

V.4 Biodiversité et milieu sensible

La protection de la biodiversité est un enjeu important, une volonté très forte a été affirmée de protéger les milieux naturels via le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUi-H) qui proscrie toute artificialisation des terres agricoles ou naturelles. De ce fait, l'ensemble des projets n'a pas d'impact négatif sur la biodiversité ou les milieux sensibles.

V.5 Risques et nuisances

Les seuls risques vraiment soulevés pendant l'EES sont les risques liés aux installations produisant des gaz combustibles. Ces matières étant intrinsèquement dangereuses, un risque existe mais il est maîtrisé via des mesures de sécurité lors de la conception des unités et de la formation des personnes amenées à les utiliser.

Ces installations peuvent également être sources de nuisances pour les riverains. Les mesures d'évitement prises dans ce cas résident principalement dans le choix du lieu d'implantation (par exemple sur la déchèterie pour les actions 1.3.1 et 1.3.2) ou via la réalisation de réunions d'informations et d'enquête publique (action 2.3.1).

V.6 Déchets

Les déchets sont considérés comme un enjeu important sur le territoire. C'est pourquoi, on retrouve six actions ayant un impact sur la production ou le recyclage de tout type de déchets. Au final les actions de PCAET vont permettre de :

- Valoriser les déchets verts : (1.3.1 et 1.3.2)
- Diminuer la quantité d'ordures ménagères (4.6.1 et 4.6.2)
- Favoriser la réutilisation et le recyclage par les circuits courts (2.8.8)

Aucune des actions entreprises ne devraient avoir un effet négatif sur la thématique des déchets.

VI. BIBLIOGRAPHIE

ADEME. 2016. *PCAET, Comprendre, construire et mettre en oeuvre.* 2016.

ATMO Grand EST. 2017. *Chiffres clés 2014. 2017.*

CCPHVA. 2019. *Diagnostic territorial et état initial de l'environnement - PCAET.* 2019.

— **2019.** *EES du PCAET de la CCPHVA.* 2019.

— **2019.** *Plan Climat Air Énergie Territorial de la CCPHVA.* 2019.

DREAL. 2018. *Evaluation environnementale des plans climat-air-énergie territoriaux.* 2018.

VII. TABLE DES ILLUSTRATIONS

VII.1 Figures

Figure 1 : Schéma d'articulation des démarches d'évaluation environnementale stratégique et d'élaboration du PCAET (ADEME, 2016)	5
Figure 2 : Évolution de la consommation énergétique de la CCPHVA en 2014 [GWh par an] (ATMO Grand EST, 2017)	7
Figure 3 : Évolution des consommations aux horizons 2020 et 2030.....	7
Figure 4 : Bilan des potentiels de production EnR en incluant le besoin de chaleur complété par les Pompes à chaleur et la filière bois.....	8
Figure 5 : Objectifs d'émissions de GES par habitant de la CCPHVA	9

VII.2 Tableaux

Tableau 1 : Synthèse des impacts du plan d'action	11
---	----